Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1er avril 2024

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} avril.

À compter du 1^{er} avril 2024, les frais effectifs d'approvisionnement en gaz (rajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) pour les zones tarifaires d'Union Gas sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m³	Rajustement du prix du gaz ¢/m³	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m³
Tarif de la zone Sud M1 ¹	12,3038	-1,0985	11,2053
Tarif de la zone Nord- Est 01 ²	12,5862	-0,2167	12,3695
Tarif de la zone Nord- Ouest 01	10,9959	-2,9454	8,0505

- 1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
- 2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	12,3038	-68,17 \$	Prix établi dans le contrat	
Rajustement du prix du gaz	-1,0985	-108,83 \$	Prix établi dans le contrat	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00\$
Volume livré chez vous 0 à 100 m³ 150 m³ suivants Au-delà de 250 m³	7,3283 7,0159 6,2094	-1,23 \$	7,3283 7,0159 6,2094	-1,23 \$
Frais carbone des installations	0,0143	-0,01\$	0,0143	-0,01 \$
Frais mensuels	23,98 \$	0,00\$	23,98 \$	0,00\$
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	62,94 \$	15,2500	62,94 \$
Variation annuelle de				
la facture sans rajustements temporaires		-115,30 \$		61,70 \$
Rajustement temporaire		0,81 \$		0,81 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
des tarifs (liquidation des comptes de report et d'écart de la taxe fédérale sur le carbone de 2022)				
Ajustement temporaire des tarifs (apurement des comptes de report et d'écart 2022)		7,68 \$		0,43 \$
Variation annuelle totale de la facture ²		-106,81 \$		62,94 \$

^{1.} Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	15,5862	-68,17 \$	Prix établi dans le contrat	
Rajustement du prix du gaz	-0,2167	-62,10 \$	Prix établi dans le contrat	
Transport jusqu'à Enbridge¹	1,9287	-0,29 \$	1,9287	-0,29 \$
Rajustement des prix du transport	-0,0819	-0,74 \$	-0,0819	-0,74 \$
Volume livré chez vous 0 à 100 m³ 200 m³ suivants 200 m³ suivants 500 m³ suivants Au-delà de 1 000 m³	16,7589 16,4816 16,0419 15,6386 15,3050	-2,31 \$	16,7589 16,4816 16,0419 15,6386 15,3050	-2,31 \$
Frais carbone des installations	0,0143	-0,01\$	0,0143	-0,01 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00\$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	23,98 \$	0,00\$	23,98 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	62,94 \$	15,2500	62,94 \$
Variation annuelle de		-70,68 \$		59,59 \$

^{2.} Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
la facture sans				
rajustements temporaires				
Rajustement				
temporaire des tarifs				
(liquidation des				
comptes de report et		1,06 \$		1,06 \$
d'écart de la taxe				
fédérale sur le carbone de 2022)				
Ajustement temporaire				
des tarifs (apurements		2,43 \$		2,43 \$
des comptes de report		, ,		, .
et d'écart 2022) Variation annuelle				
totale de la facture ²		-67,19 \$		63,08 \$

^{1.} Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	10,9959	-25,25 \$	Prix établi dans le contrat	
Rajustement du prix du gaz	-2,9454	-50,63 \$	Prix établi dans le contrat	
Transport jusqu'à Enbridge¹	3,3067	-0,37 \$	3,3067	-0,37 \$
Rajustement des prix du transport	0,3778	-1,12 \$	0,3778	-1,12 \$
Volume livré chez vous 0 à 100 m³ 200 m³ suivants 200 m³ suivants 500 m³ suivants Au-delà de 1 000 m³	13,0783 12,8010 12,3613 11,9580 11,6244	-2,44 \$	13,0783 12,8010 12,3613 11,9580 11,6244	-2,44 \$
Frais carbone des installations	0,0143	-0,01\$	0,0143	-0,01 \$
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Frais mensuels	23,98 \$	0,00 \$	23,98 \$	0,00 \$
Taxe fédérale sur le carbone	15,2500	62,94 \$	15,2500	62,94 \$
Variation annuelle de la facture sans rajustements temporaires Rajustement temporaire des tarifs (liquidation des comptes de report et d'écart de la taxe fédérale sur le carbone de 2022)		-16,88 \$ 1,06 \$		59,00 \$ 1,06 \$
Ajustement temporaire des tarifs (apurements des comptes de report et d'écart 2022)		-33,90 \$		-33,90 \$
Variation annuelle totale de la facture ²		-49,72 \$		26,16 \$

^{1.} Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.